

Formulaire d'inscription

Week-end des 21 et 22 Juillet à Folembray

Le Roulage :

- Arrivée possible la veille du roulage sur le circuit à partir de 18h00 jusque 21h00 (nous prévenir).
- Roulages de 09h00 à 13h00 et de 13h30 à 17h30 : 4 groupes de 20 pilotes, 6 sessions de 20 minutes.

Accueil et Service

- Café et petit déjeuner offerts,
- Eau à disposition
- **Team +RACE** engagé en Promosport et en championnat du Monde d'Endurance sur place : pilotes de la structure engagés en Promosport et en Endurance, machine à pneus, Hospitality
- Service vente de pneus et montage sur place
- Possibilité de location de protection dorsale / combinaison sur place

Contrôles Technique et Administratif :

Contrôles : le jour du roulage de 07h30 à 08h40

Technique : Vérification de : l'usure des pneumatiques, l'usure des plaquettes de frein, kit chaîne, fuites (aucune fuite d'eau ou d'huile moteur tolérée)

Administratif : Présentation obligatoire des : carte grise ou attestation de propriété du véhicule, permis de conduire ou CASM, licence FFM 2018 annuelle ou pass circuit.

Briefing obligatoire à 8h40.

Attention : contrôle sonomètre > limitation réglementaire du circuit à 95 dB en contrôle statique.

Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de nous retourner complétés et signés les pages 2 et 3 du formulaire. (Fiche d'Inscription Individuelle et Conditions Générales).

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

(Veuillez nous retourner complétées et signées les 2 pages suivantes et le règlement associé à l'adresse : PLUSRACE – 7 rue du renard – 78600 MAISONS LAFFITTE. Pour toute précision : Vianney : 06 13 37 31 56 ou Kewin : 06 09 08 28 04)

VOS COORDONNEES :

NOM : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ **Ville :** _____
Téléphone Fixe : _____ **Téléphone mobile :** _____
Email :@.....

VOTRE MOTO ET VOUS :

Moto (marque, modèle, année) : _____ Immatriculation : _____
 Permis de conduire n° : _____ ou CASM n° : _____
 Licence FFM 2018 n° _____ Type de licence : _____ Moto-Club : _____

LE CIRCUIT ET VOUS :

Avez-vous déjà pratiqué la moto sur Piste : OUI NON
 Temps de référence (si déjà pratiqué, préciser pour Folembray)
 Nom Circuit 1 : _____ Temps de référence : _____
 Nom Circuit 2 : _____ Temps de référence : _____

INSCRIPTION ET REGLEMENT :

Je m'inscris au week-end "moto-club" à Folembray	Cochez votre choix		Tarif
1. En tant que licencié FFM			
Ou bénéficiaire d'une assurance RC circuit (fournir justificatif)	Samedi 21/07	<input type="checkbox"/>	80 €
	Dimanche 22/07	<input type="checkbox"/>	80 €
	Les 2 jours	<input type="checkbox"/>	150 €
2. En tant que non licencié FFM			
2.1. Je souscris l'assurance RC et individuelle accident (+10 € d'assurance RC, et +10 € individuelle accident)	Samedi 21/07	<input type="checkbox"/>	100 €
	Dimanche 22/07	<input type="checkbox"/>	100 €
	Les 2 jours	<input type="checkbox"/>	170 €
2.2. Je souscris uniquement l'assurance RC (+10 € de RC) Je reconnais avoir été informé par PLUSRACE de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident dans le cadre de la pratique du sport motocycliste	Samedi 21/07	<input type="checkbox"/>	90 €
	Dimanche 22/07	<input type="checkbox"/>	90 €
	Les 2 jours	<input type="checkbox"/>	160 €
3. ADHERENT PLUSRACE Je suis adhérent PLUSRACE 2018 n°.....		<input type="checkbox"/>	-10 €
TOTAL = (1) ou (2.1.) ou (2.2.) + (3) (pour les adhérents) :			€

Règlement en 1 chèque, (à l'ordre de PLUSRACE) ou par virement.

(coordonnées bancaires du Moto-Club : IBAN : FR76 3000 3013 0900 0501 4700 573 - BIC : SOGEFRPP - BANQUE : SG VESINET RD POINT PECQ - Code banque : 30003 - Code guichet : 01309 - N° compte : 00050147005 - Clé RIB :73)

CONDITIONS GENERALES :

CONDITIONS D'ENTREE SUR LA PISTE

1. **Pilote détenteur d'un permis de conduire ou du CASM, licencié FFM 2018, disposant de sa propre assurance RC circuit ou souscrivant via ce formulaire.**
2. **Contrôle technique de la moto validé.**
3. **Niveau sonore à respecter :** Pour le circuit de Folembray : 95 dB à 60% du régime maxi (pour toute précision : nous consulter)
4. **Equipement :** Pour accéder à la piste, le pilote devra être équipé : d'une combinaison cuir une pièce homologuée FFM, (les combinaisons divisibles sont tolérées), de bottes, de gants, d'un casque intégral homologué et d'une protection dorsale.
5. **Condition physique :** toute consommation d'alcool et de produits stupéfiants est strictement interdite aux pilotes lors des entraînements.

VOS DECLARATIONS

1. Je certifie exacte toutes les informations renseignées par mes soins dans ce document.
2. Je certifie être titulaire d'un permis de conduire moto ou du CASM.
3. J'ai bien pris note qu'une inscription est valable pour un pilote, et non pour une moto.
4. J'atteste n'avoir aucune contre indication médicale à pratiquer la conduite de la moto sur circuit.
5. Je m'engage en pleine connaissance des risques éventuels encourus lors de la pratique de la moto sur circuit.
6. Je déclare dégager l'association PLUSRACE, le Circuit de Folembray ainsi que ses sociétés ou associations de gestion de toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel survenant au cours des essais que j'effectue à l'occasion de ce stage de pilotage, sur la piste ou dans l'enceinte du circuit.
7. Je déclare dégager PLUSRACE le circuit et sa société de gestion de toute responsabilité en cas de vol qui surviendrait pendant cette manifestation.
8. Je déclare avoir été informé sur les différentes assurances incluses dans le prix de ce roulage pour les non-licenciés.
9. Je m'engage à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je ne respecterais pas le règlement intérieur du circuit.
10. Je reconnais avoir pris connaissance de ces conditions et que si l'une d'entre elle fait défaut, je suis informé que l'accès à la piste me sera refusé.

NOS CONDITIONS

1. En cas de mauvaise météo (pluie), votre engagement reste confirmé.
2. Seule la neige ou une piste verglacée peuvent annuler ou reporter la journée.
3. Entre 2 semaines et 1 mois avant le roulage, annulation ou report en cas de maladie ou hospitalisation (nous fournir les certificats attestant l'impossibilité de vous déplacer et conduire une moto, remboursement à hauteur de 50% sans justificatif.
4. Moins de 2 semaines avant le roulage, aucune annulation possible quel qu'en soit le motif.
5. Pour les non-licenciés, en raison des risques de dommages corporels auxquels vous expose la pratique du sport motocycliste, une assurance individuelle accident souscrite par FOLEMBRAY ARENA est proposée en option. Elle permet notamment le versement d'un capital de 25 000 € en cas de décès, d'un capital pouvant aller jusqu'à 37 500 € en cas d'invalidité permanente partielle ainsi que le remboursement des frais médicaux à hauteur de 2 500 €. Elle ne couvre pas les dégâts matériels. Les pilotes licenciés FFM 2018 sont couverts en individuelle accident par le biais de leur licence.
6. PLUSRACE se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée).

Fait à Le/...../2018.

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")